

EXTRAIT DU REGISTRE DES Reçu en préfecture le 06/02/2018 DU CONSEIL COMMU Affiché le AIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ ID: 033-200070092-20180130-2018_01_019-DE

Envoyé en préfecture le 06/02/2018

SÉANCE DU 30 JANVIER 2018

2018-01-019 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78 Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 24 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le trente janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Gérard HENRY Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller déléqué. Jack ALLAIS . Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Sophie CARRERE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Chantal DUGOURD, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Chantal GANTCH, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Alain MAROIS, Pierre-Jean MARTINET, Arnaud BATTISTON, Annie ESTEBAN, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Laurence ROUEDE, James SEYNAT, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

Absents:

Anne BERTHOME, Kléber AUDINET, Marcel BERTHOME, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPE, Monique **MEYNARD**

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Thierry MARTY, Gabi HOPER pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Annie POUZARGUE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Monsieur David REDON a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Envoyé en préfecture le 06/02/2018 Reçu en préfecture le 06/02/2018

Affiché le

ID: 033-200070092-20180130-2018_01_019-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, vice-président délégué aux ressources humaines,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire ;

Afin d'accompagner les mouvements de personnel en cours au sein de certains services, des modifications du tableau des effectifs sont rendues nécessaires.

La première d'entre elle concerne le service commun autorisation du droit des sols : le responsable actuel du service (attaché territorial) fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin prochain. Il est proposé que son remplacement puisse intégrer une période de tuilage à compter du 1^{er} avril 2018 afin de sécuriser le fonctionnement de ce service.

L'un des deux postes d'attaché fera par conséquent l'objet d'une suppression une fois ce départ en retraite effectif.

Par ailleurs, sur le secteur Enfance, deux évolutions sont attendues pour permettre d'achever la réorganisation des ALSH du secteur du Brannais, conduite dans un objectif de sécurisation de la continuité de service :

- la pérennisation du poste de directrice adjointe de l'ALSH élémentaire de Nérigean, actuellement employée en C.D.D., sur la base d'un temps non complet 23/35ème.
- l'évolution du temps de travail d'un agent d'animation de 9/35ème à 17,5/35ème, induite par la fin de fonctions d'un agent.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de bien vouloir valider les modifications du tableau des effectifs suivantes :

Création, à compter du 1er février 2018:

- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet 23/35ème, à pourvoir par voie statutaire.
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet 17,5/35ème, à pourvoir par voie statutaire.

Suppression, à compter du 1er février 2018:

- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet 9/35ème.

Création, à compter du 1er avril 2018 :

- 1 emploi d'attaché à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle.
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération des salaires et des charges correspondants

Envoyé en préfecture le 06/02/2018

Reçu en préfecture le 06/02/2018

Affiché le

ID: 033-200070092-20180130-2018_01_019-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 6 février 2018 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président, Philippe BUISSON

Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais

Envoyé en préfecture le 06/02/2018

Reçu en préfecture le 06/02/2018 SLOW

Affiché le

ID: 033-200070092-20180130-2018_01_019-DE